



«*Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la gale !*» Les Latins avaient trouvé une formule plus appropriée pour tenir à distance les personnes indésirables, ainsi prévenues des risques encourus si les limites de l'incivilité étaient franchies :

### «*Cave Canem*»

Sous entendant que si des individus animés d'intentions malveillantes étaient amenés à s'immiscer dans un espace strictement privatif, réservé à son propriétaire, pouvant également se présenter sous la forme de ce que la vie admet comme intimité, ceux-ci enfreindraient les lois du civisme, inculquées entre gens de même condition sociale. Les contrevenants encourraient des actes violents, en représailles des actes qu'ils eussent à commettre, dans un but de nuire à la bonne tranquillité des gens de bonne compagnie ; quand bien même ces derniers aspireraient-ils plus à se débarrasser des nuisibles qui perturberaient la paisible vie des personnes aimables...

Il serait vain, d'ailleurs, d'essayer de convaincre certains individus enclins à se désister de leur malveillance envers autrui, étant donné que cette manière de considérer les biens des autres, se limite, pour eux, à la non reconnaissance de la propriété ! Proudhon n'y serait pour rien ! Rousseau encore moins, avec son Contrat à l'amiable qui ne répond que de loin aux impondérables inhérents à une vie en communauté, sujette à des aléas permanents, à incomber aux vicissitudes de l'évolution sociale ! L'idéologique démocratie ne revêt certes point les caractéristiques indiquées pour qu'un ensemble soit homogène ; fût-il constitué d'individus n'ayant aucun point commun sur le partage de l'espace convivial à habiter !

De là vinrent des guerres, dont les origines conflictuelles peuvent reposer, en fait, sur des désaccords aussi différents que juridiquement infondés, et quelquefois prétextant un vol d'héritage idéologique ; si ce n'est sur des limites territoriales que les coupables eussent grignotées... s'accaparant un bien, aux abords de la propriété des voisins ! Il n'y eut en fait aucun répit, depuis que l'homme prit conscience que c'était son seul intérêt qui primait sur celui des autres, victimisés pour l'occurrence, de sorte à le déculpabiliser de toutes accusations formulées sur une injonction insignifiante, aux soupçons improbables. De tout temps, il fallu un coupable à ceux qui recherchent insidieusement un moyen de réchapper à leur propre sort, funeste soit-il !

Doit-on évoquer les conjonctures actuelles qui génèrent des tensions, accrues par une volonté d'en finir avec un voisin présentant des inimités à l'encontre du propriétaire désigné ? Faut-il envisager des propos déplacés, relatant une période historique trop lointaine pour que les civilisations elles-mêmes s'en souviennent, après plusieurs générations de souveraineté des peuples sacrifiés pour la seule fatuité d'un dictateur ?!

Jean Canal. 7 mars 2022.

Photo de présentation, Jean Canal. Chapelle.  
Années 2000.